

## 20<sup>ème</sup> TROPHÉE MACRO 1<sup>ère</sup> RENCONTRE VIDEO SUBAQUATIQUE de l'ÉTANG de THAU 29 et 30 mai 2021

En période de pandémie les regroupements seront limités et une partie de la compétition (remise des planches contact et des films, jury et palmarès) se fera en distanciel. Seule la journée du samedi au bord de l'étang sera organisée (plongée, repas du midi), pour le reste (hébergement, autres repas et déplacements), ce sera de la responsabilité des participants. L'organisation attire l'attention des compétiteurs sur le strict respect des gestes barrières (masques, distanciation, bouteille d'eau individuelle et gel) durant les périodes en commun au bord de l'eau (plongée, repas, transfert de matériel) ou lors d'échange et de manipulation des cartes mémoires (qui seront désinfectées).

**Pensez à vous protéger et à protéger les autres.**

**COMPETITION :** Photographie et vidéo sous-marine.  
**DATES :** Samedi 29 et dimanche 30 mai 2021  
**LIEUX :** ETANG de THAU (SETE)  
**DUREE :** Les prises de vues sous-marines se déroulent sur une manche libre et unique le samedi au ponton de la bordelaise sur l'Etang de Thau.

### **CONDITIONS pour les deux membres de la palanquée:**

- être licencié FFESSM (licence en cours de validité),
- minimum brevet de plongeur niveau 2 FFESSM ou équivalent
- assurance complémentaire pour la compétition en milieu naturel,
- certificat médical conforme aux règles FFESSM en cours de validité
- qualification nécessaire en cas d'équipement particulier

Équipe de deux, obligatoire pour la sécurité, les concurrents isolés seront regroupés par binôme.

**HEBERGEMENT :** *à la charge des participants* (des adresses pourront vous être transmises par l'organisation sur demande)

**REPAS :** *par l'organisation le samedi midi, à charge des participants pour les autres*

**PLONGEE :** *Ponton de la Bordelaise avec Odyssée Plongée*

37 Corniche de Neuburg 34200 SETE [www.odyssee-sub.org](http://www.odyssee-sub.org)

Favoriser au maximum le recours aux équipements personnels avec engagement de la part de chaque participant de rincer et décontaminer son équipement avant l'arrivée dans la structure. Prévoir de vous munir de deux blocs gonflés par plongeur.

**PALMARES :** *en live le 6 juin 2021 à 19 h* les liens vous seront communiqué ultérieurement

### **Avant le 16 mai 2021**

- Remplir le formulaire en ligne sur « imagesub » <https://forms.gle/6ktSPgUo7g2kd9vY8>
- Envoyer **impérativement par mail sous forme numérique (limitation des formalités en présentiel)** la copie des documents (CM, niveau, licence, assurance) à [catherine.herve.11@gmail.com](mailto:catherine.herve.11@gmail.com)
- Envoyer par courrier le chèque correspondant à la totalité des frais à l'ordre de CRPV P.M. Occitanie à Catherine HERVE 2 Camin de Bazalac 11 570 PALAJA Tel : 06 80 33 85 87

***Les inscriptions ne seront définitives qu'à réception des paiements***

## TARIFS

### **COMPETITEUR ou ACCOMPAGNANT PLONGEUR: 40 €**

Plongée par le club Odyssée Bateau de surveillance sécurité Sécurisation des lieu Frais d'inscription  
Repas samedi midi Frais d'organisation Véhicule pour le transit du matériel ...

**REPAS** supplémentaires : **20 €**

## PROGRAMME

**Port du masque et le respect des règles sanitaires pendant toutes les périodes terrestres et de mise à l'eau** (du gel sera mis à votre disposition, prévoir bouteille individuelle).

### **Samedi 29 mai**

**07 h 00** (le lieu de RDV pour les véhicules vous sera donné ultérieurement, pour transfert du matériel dans les véhicules de transit vers le ponton où il est impossible de se garer).

**A partir de 07h30** Validation/vérification cartes mémoires pour les vidéastes installation du matériel en bord d'étang au ponton de la bordelaise. **Les cartes mémoires seront désinfectées.**

**08h30** Début de la rencontre (partie sous-marine) pour les vidéastes pour une **durée de 2 h 30** : plongée libre sur toute la durée de la manche sous contrôle des commissaires avec deux blocs à disposition (prévoir de se munir de blocs, l'organisation essaiera de dépanner quelques compétiteurs en difficulté d'approvisionnement, mais prévenir en amont)

**11h00** Fin de la rencontre (partie sous-marine) pour les vidéastes, récupération des cartes par l'organisation (commissaires) pour la partie sous-marine, qui seront rendues dès la récupération sur l'ordinateur de l'organisation.

**A partir de 8h30** Possibilité début des prises de vues terrestres pour les vidéastes

**12h00** Possibilité début du montage pour les vidéastes

**10h à 14h30** Encas/Pique-nique au Ponton en libre-service en évitant les attroupements de plus de 6 personnes au bord de l'étang au ponton de la bordelaise.

**09 h 00** (le lieu de RDV pour les véhicules vous sera donné ultérieurement, pour transfert du matériel dans les véhicules de transit vers le ponton où il est impossible de se garer).

**A partir de 10h00** Validation/vérification cartes mémoires pour les photographes et installation du matériel en bord d'étang au ponton de la bordelaise. **Les cartes mémoires seront désinfectées.**

**11h00** Début de la compétition pour les photographes pour une **durée de 3 h 30** : plongée libre sur toute la durée de la manche sous contrôle des commissaires avec deux blocs à disposition (prévoir de se munir de blocs, l'organisation essaiera de dépanner quelques compétiteurs en difficulté d'approvisionnement, mais prévenir en amont)

**14h30** Fin de la compétition pour les photographes. Récupération des cartes par l'organisation (commissaires), qui seront rendues dès la récupération sur l'ordinateur de l'organisation.

**15h30** Remise des cartes aux compétiteurs photographes pour le choix des images

**15h30** Début de sélection des 5 images par les compétiteurs photographes

### **Dimanche 30 mai**

**10h00** Fin de Remise des images choisies (5 vues) par les photographes à l'organisation (dépôts sur un drive d'une planche contact définissant le numéro original de l'image, l'ordre de choix dans la projection des images et le sens final de l'image). Possibilité de rendre plus tôt, voire la veille. Les conditions de dépôt seront détaillées ultérieurement.

**11h00** Fin des prises de vues terrestres pour les vidéastes, récupération des cartes par l'organisation (commissaires) pour la partie terrestre (possibilité de rendre plus tôt, voire la veille). Elles seront rendues dès la récupération sur l'ordinateur de l'organisation.

### **Samedi 5 juin**

#### **Jury photo**

**A partir de 14h00** Récupération des images des compétiteurs photographes sur le drive par les membres du jury photo et première analyse d'images sur un chaîne graphique étalonnée. Premier classement individuellement par chaque membre du jury.

**A partir de 15h30** Délibération du jurys photos en visio.

**16h00** **Fin du montage** pour les vidéastes et remise des films à l'organisation par dépôt sur drive. Les conditions de dépôt seront détaillées ultérieurement.

### **Dimanche 6 juin**

#### **Jury vidéo**

**A partir de 8h00** Récupération des montages des compétiteurs sur le drive par les membres du jury vidéo et première analyse d'image sur un chaîne graphique étalonnée. Premier classement individuellement par chaque membre du jury.

**A partir de 9 H 30** Délibération du jurys vidéo en visio.

**19 h00**            **Proclamation des résultats photo et vidéo.**  
**Projection publique des sélections et du palmarès en live.**

# ORGANISATION REGLEMENT PHOTO

Epreuve de la Coupe de France de photographie sous-marine animalière.  
**Cf. règlement de la coupe de France de photographie sous-marine animalière 2018**

## **Thème**

Le sujet de cette compétition est la macrophotographie et l'émotion animalière de faune fixée ou mobile, privilégiant les attitudes et les expressions animales.

Chaque compétiteur devra rendre 5 vues de sujets variés. Dont une image traitant le « regard animalier ».

**Durée de la Compétition** 1 seule manche libre de 3 h 30 le samedi de 11 h à 14 h 30

## **Composition de l'équipe**

Équipe de deux obligatoire, soit 2 photographes, soit 1 photographe et son accompagnant.

Les concurrents esseulés seront regroupés par 2.

## **Règlement plongée et stationnement**

Le club Odyssée assurera le rôle de DP, fera le briefing sécurité (à chaque groupe avant départ de manche), définira la zone d'évolution (accès chenal interdit) et assurera la sécurité avec un bateau qui surveillera la zone définie. Le compétiteur qui ne respectera pas les règles de sécurité ou qui sortira de la zone d'évolution définie sera disqualifié. Le bateau de surveillance de sécurité ne transportera aucun compétiteur ni matériel (prise en charge de compétiteur que si nécessité médical/sécurité plongée). Sur zone, impossibilité de faire venir ou de se faire aider par un bateau extérieur.

Le RDV sera donné sur un parking (communiqué ultérieurement) pour chargement du matériel dans un véhicule utilitaire et un minibus déplacera les compétiteurs jusqu'au lieu de la compétition (ponton de la bordelaise) où le stationnement est impossible sans autorisation. Prévoir le nécessaire de rechange en vêtement et matériel de prise de vue ou d'éclairage. Une zone d'abris sera mise à disposition sur place.

## **Matériel**

Chaque équipe devra être en possession de son matériel de plongée au complet, les blocs et plombs pourront être exceptionnellement mis à la disposition des concurrents se déplaçant en avion ou train après réservation auprès de l'organisation.

## **Carte mémoire**

Chaque compétiteur devra fournir une carte mémoire vierge et formatée, elle sera marquée et numérotée par l'organisateur. Seul le format JPG sera accepté.

## **Règlement prises de vues**

Après les formalités d'inscription, le candidat tire au sort un numéro. Au moment de la mise à l'eau le samedi matin, le commissaire vérifie le formatage de la carte, la mise à l'heure et la date de l'horloge, en présence du compétiteur qui photographie le numéro tiré au sort.

Le compétiteur prendra ces images librement à son rythme durant les 3 h 30 de plongée.

A la fin des 3 h 30 du samedi, il rendra au commissaire sur le bord, une carte avec maximum 150 images, la première vue identifiera le N° de compétiteur.

L'usage de tous les outils de correction intégrés aux boîtiers est autorisé ; les manipulations correspondantes y compris l'effacement, peuvent se faire sur le bord ou dans l'eau, pendant le temps de la manche, et sans sortir l'appareil du caisson.

Si le compétiteur souhaite changer de configuration de matériel (objectif ou accus ...), il le fera devant un commissaire.

Sur l'ordinateur de l'organisation, un dossier informatique sera attribué par compétiteur ; il contiendra deux répertoires : Images brutes et images sélectionnées. Son contenu sera contrôlé par un commissaire indépendant.

Les cartes seront restituées au compétiteur après déchargement sur l'ordinateur de l'organisation, les cartes ne seront ni modifiées ni effacées avant la fin de la compétition.

Il doit garder l'original des prises de vues en cas de contrôle par l'organisation.

### ***Sélection des images :***

A l'issue du temps de sélection (5 h en 15 h et 20 h) le compétiteur communiquera au commissaire les 5 images retenues (dépôt sur drive) et choisies sur son ordinateur (la 5<sup>ème</sup> image concourra pour le prix « regard animalier »). L'inversion, et l'orientation de l'image sont les seules opérations de manipulation de l'image autorisée.

Le commissaire copiera sur l'ordinateur de l'organisation, du répertoire images brutes les images choisies vers le répertoire images sélectionnées. Le commissaire effectuera les opérations d'orientation/inversions choisies par le compétiteur, chaque image sera nommée comme suit : « Compétiteur X Image Y ».

La projection des images numériques au jury et au public se fera par zoom.

### ***Critères de notation***

Le jury notera les images en fonction de :

- la qualité artistique
- la rareté et la difficulté d'approche du sujet
- l'émotion animalière s'exprimant dans les images
- le nombre d'espèces différentes (sur la série)
- la photo « regard animalier » (dernière image de la série)

### ***Utilisation des images***

Les images pourront être utilisées, dans un but non lucratif, pour la promotion de l'activité par les commissions régionales et nationale photo vidéo, par le comité régional et par la FFESSM. L'auteur devra être cité, en cas d'utilisation

# ORGANISATION REGLEMENT VIDEO

## Cf. Règlement des rencontres vidéo subaquatique eau libre 2020

### **Composition de l'équipe**

Équipe de deux obligatoire, soit 2 vidéastes, soit 1 vidéaste et son accompagnateur.  
Les concurrents esseulés seront regroupés par 2.

### **Règlement plongée et stationnement**

Le club Odyssée assurera le rôle de DP, fera le briefing sécurité (à chaque groupe avant départ de manche), définira la zone d'évolution (accès chenal interdit) et assurera la sécurité avec un bateau qui surveillera la zone définie. Le compétiteur qui ne respectera pas les règles de sécurité ou qui sortira de la zone d'évolution définie sera disqualifié. Le bateau de surveillance de sécurité ne transportera aucun compétiteur ni matériel (prise en charge de compétiteur que si nécessité médical/sécurité plongée). Sur zone, impossibilité de faire venir ou de se faire aider par un bateau extérieur.

Le RDV sera donné sur un parking (communiqué ultérieurement) pour chargement du matériel dans un véhicule utilitaire et un minibus déplacera les compétiteurs jusqu'au lieu de la compétition (ponton de la bordelaise) où le stationnement est impossible sans autorisation. Prévoir le nécessaire de rechange en vêtement et matériel de prise de vue ou d'éclairage. Une zone d'abris sera mise à disposition sur place.

### **Matériel :**

Chaque équipe devra être en possession de son matériel de plongée au complet, les blocs et plombs pourront être exceptionnellement mis à la disposition des concurrents se déplaçant en avion ou train après réservation auprès de l'organisation.

### **Durée de l'épreuve**

Cette durée sera répartie en trois temps :

- Prise de vue sous-marine : **une seule manche libre de 2 h 30 le samedi matin (8 h 30 à 11 h 00)**
- Prise de vue terrestre : La réalisation des prises de vues terrestres est autorisée du samedi 8 h 30 jusqu'au dimanche 11 h maximum, nuit comprise.
- Montage : les films devront être remis sur un drive avant le samedi suivant 16 h.

### **Carte mémoire**

Le formatage des cartes mémoires, la mise à l'heure et date de l'horloge du boîtier sont réalisés avant le début de la rencontre, samedi matin. La toute première séquence sera celle avec le numéro d'identification.

A la fin de chaque épreuve (sous-marine et terrestre), l'organisation récupère les rushes et ensuite les cartes seront restituées au compétiteur après déchargement sur l'ordinateur de l'organisation, les cartes ne seront ni modifiées ni effacées avant la fin de la compétition.

Il doit garder l'original des prises de vues en cas de contrôle par l'organisation.

Possibilité d'avoir plusieurs appareils de prise de vue, dans ce cas, chaque carte mémoire devra être formatée dès le début et démarrer avec le numéro d'équipe tirée au sort.

### **Règlement prises de vues**

Après les formalités d'inscription, le candidat tire au sort un numéro. Ce numéro l'identifie jusqu'à la proclamation des résultats. Dès l'enregistrement du samedi matin, le commissaire vérifie le formatage de la carte, la mise à l'heure et la date de l'horloge, en présence du compétiteur. La toute première séquence sera celle avec le numéro d'identification. Si le compétiteur souhaite changer de configuration de matériel (prise de vue ou accus ...), il le fera devant un commissaire.

Le compétiteur prendra ces images librement à son rythme durant les 2 H 30 de plongée le samedi et entre 8 h 30 le samedi et 11 h le dimanche pour la partie terrestre. A la fin de chaque épreuve (sous-marine et terrestre), le vidéaste conserve sa carte afin de pouvoir effectuer le visionnage des séquences, après que l'organisation en ait fait une copie.

### **Montage**

Le vidéaste participant

- Doit :
  - Utiliser uniquement les images (sous-marine et terrestre) réalisées lors de la rencontre
  - Rendre un montage d'une durée comprise entre 2 et 4 min.
- Peut :
  - Se faire aider par son accompagnateur
  - Utiliser jusqu'à environ 20 % de séquences terrestres
  - Préparer sa bande son et ses titres avant la rencontre (droit SACEM à voir)
  - Débuter son montage dès qu'il est en possession de ses premières séquences

Libre au vidéaste participant d'utiliser ou non un scénario. Le montage peut très bien n'être réalisé qu'avec de la musique et inclure s'il le désire une voix off. Attention au respect des droits d'auteur et aux licences pour les musiques utilisées (diffusion sur le VIMEO de la CNPV et de la région PM Occitanie).

### **Remise du film**

A l'issue du montage, le vidéaste participant remet son film à l'organisation sur un drive.

Le titre du film sera accompagné du N° qui a été tiré au sort.

Le film présenté ne devra pas comporter dans le générique, une information pouvant identifier l'auteur de la vidéo (nom, prénom, etc.). Il pourra par contre, citer l'auteur de la musique.

Seul le format 1920x1080 / MP4, format paysage sera accepté.

### **Utilisation des images**

Conformément à la loi, le vidéaste participant est l'auteur en tant que tel, il reste seul propriétaire de ses œuvres. Il autorise la FFESSM et ses organismes décentralisés à utiliser dans un but non lucratif les films pour la promotion et l'enseignement. En cas d'utilisation, l'auteur devra être cité.